

Responsable de promotion et d'information sur les études

Classe : 6

Description de la fonction

Sommaire de la fonction

Conçoit, réalise et évalue des programmes et des activités de recrutement et de promotion des études à l'intention des différentes clientèles potentielles de l'Université.

Tâches et responsabilités principales

1. Participe à l'atteinte des objectifs de recrutement et d'information de la population étudiante par la mise en application de stratégies institutionnelles et facultaires.
2. Conçoit, développe, réalise, évalue et améliore des activités de recrutement et de promotion des études.
3. Analyse les caractéristiques et les besoins des différentes clientèles; produit et améliore des outils promotionnels.
4. Répond aux demandes d'information sur les études, aide les personnes candidates à formuler leur projet, à choisir leur programme.
5. Prépare et donne des conférences, participe à des salons d'information et effectue des tournées d'établissements d'enseignement. Suscite l'intérêt des personnes candidates pour l'Université Laval.
6. Offre assistance et formation aux unités d'enseignement dans l'élaboration et la mise à jour de plans de recrutement, documents d'information ou de promotion reliés aux études.
7. Développe et entretient un réseau de partenaires externes influençant les clientèles potentielles; les tient informés et leur procure des canaux et outils de promotion.
8. Maintient à jour l'information transmise : intègre les changements survenant dans les règles ou procédures d'études, met en évidence les services nouveaux ou améliorés, fait valoir les avantages concurrentiels de l'Université.
9. Recrute, forme, encadre des équipes de bénévoles; coordonne et évalue leur travail.
10. Collabore à la révision et à l'amélioration des processus et au développement des systèmes d'information.
11. Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

Exigences normales

Note

Sous réserve de l'appréciation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et trois (3) années d'expérience pertinente.

Mise à jour le 02-05-2022